

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

1. Identification :		
1.1 Nom commercial :		ECRANS BUCCAUX AVEC OU SANS BUTEE
2. Composition/Information sur les composants		
Composant du produit injecté	N° CAS	Proportion %
2.1 MVP – Elastic, taille I et II, transparent/elastic Caractéristiques chimiques : Polymethylsiloxan contenant des groupes vinyles avec silice pyrogénique	/	/
3. Identification des risques : Dans les conditions normales d'utilisation il n'y a pas d'effets nocifs pour la santé.		
4. Premiers secours : Contact avec la peau : laver à l'eau et au savon abondamment Contact avec les yeux : rincer les yeux abondamment plusieurs minutes paupières ouvertes En cas d'ingestion : voir un médecin immédiatement		
5. Mesures de lutte contre l'incendie: - Moyens d'extinction approprié : mesures adaptées à l'environnement - Protection des intervenants : NA		
6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle : - Précautions individuelles : NA. - Précaution pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans le milieu naturel. Eliminer selon la réglementation notamment les résidus suite à un incendie.		
7. Manipulation et Stockage : Stockage dans leur emballage d'origine dans un endroit sec et à température ambiante.		
8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle: NA		
9. Propriétés physiques et chimiques : Forme : pâteuse Couleur : translucide Odeur : faible, distinctive		
10. Stabilité et réactivité: En utilisation normale, il n'y a pas de produits de décomposition nocifs. - Conditions Ne pas chauffer le produit à une température proche de la température de décomposition. Eloigner toute source d'ignition. Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour conserver les qualités techniques du produit. - Produits de décomposition : en présence d'air une petite quantité de formaldéhyde s'établit à approximativement 150°C par oxydation.		
11. Informations toxicologiques: - Toxicité Aiguë Valeurs LD/LC50 : LSR 2612 - Effets locaux _ <i>Contact avec la peau ou avec les yeux : Non irritant</i> Allergies : pas d'effets sensibles connus - Toxicité à long terme effets spécifiques Toutes les études scientifiques officielles ont montrées que le produit ne procurait aucun risque d'exposition dans les conditions normales d'utilisation.		
12. Informations écologiques: Faible risque de pollution de l'eau : classe 1. Ne pas rejeter dans la nature.		
13. Considérations relatives à l'élimination: - Elimination du produit Recycler si possible ou expédier le produit vers des installations de traitement de déchets spéciaux agréées.		
14. Informations relatives au transport: Non réglementé.		

Fiche Technique et de Sécurité

Directives CEE 91/155 et CEE/93/112

ORTHO PLUS

28, rue Ampère – BP 28 - 91430 Igny France – Tél./Fax: (33) 1 69 41 90 28/ (33) 1 60 19 32 22 orthoplus@orthoplus.fr

15. Informations réglementaires:

1) Directives CE

- _ 2002/72/CE, concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires
- _ 2005/84/CE, relative à la limitation de certaines substances et préparations dangereuses (phtalates dans les jouets et les articles de puériculture)
- _ Norme NF EN 71-3 (sept. 2000) : sécurité des jouets - partie III - migration de certains éléments
- _ Résolution européenne AP(89) 1 : Relative à l'utilisation des colorants dans les matériaux plastiques entrant en contact avec les denrées alimentaires
- _ 94/62/CE. relative aux emballages et aux déchets d'emballages.
- _ Règlement CE 2004/1935, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- _ Directive des Dispositifs Médicaux 93/42 CEE : classe I.

Fiches de données de sécurité:

D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses

Classement/Étiquetage CE

Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

2) Réglementation française

_ Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3

Fiches de données de sécurité

Arrêté du 5.01.1993 : substances et préparations dangereuses

Préparations dangereuses

Arrêté du 21.02.1990 modifié par arrêté du 25.11.1993

16. Autres informations:

- Utilisations recommandées

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur des éléments provenant de nos fournisseurs
Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.